

Vos missions :

En étroite collaboration avec les bénévoles et l'assistante administrative, vous aurez les missions suivantes :

1. Accompagnement des agriculteurs en difficultés :

En soutien aux bénévoles qui accompagnent en binôme :

- Accueil téléphonique des familles et écoute lors des rencontres (soutien moral, etc...)
- Diagnostic (évaluation des problèmes économiques, techniques, sociaux, etc...)
- Suivi comptable (gestion de trésorerie, contacts avec les centres de gestion, dossiers de redressement et de liquidation judiciaires, dossiers d'aide à la reconversion professionnelle, etc)
- Négociation et médiation (créanciers, famille, partenaires, administrations, mandataires, etc...)
- Recherche de solutions juridiques, rédaction de conclusions pour le tribunal, accompagnement au tribunal, rencontre avec les mandataires, avocats, greffes de TGI etc, accompagnement cession d'exploitation
- Collaboration avec les assistantes sociales et autres partenaires des agriculteurs
- Aide à la prise de décision (société, retraite, reprise, production, etc...)
- Travail étroit et en relais avec les bénévoles

2. Gestion de la vie de l'association

- Participation à des réunions
- Soutien ponctuel à l'élaboration de dossiers de demande de financement
- Coordination étroite avec l'assistante administrative de l'association

Formation / expérience :

- Bac + 2 (BTS ACSE recommandé)
- Connaissance du milieu agricole
- Connaissance en gestion et juridique
- Une expérience en animation serait un plus

Compétences requises :

- Maîtrise de l'outil informatique
- Bases de comptabilité agricole

Aptitudes personnelles :

Capacité d'écoute et relationnelle forte

Capacité à négocier /à la médiation

Être sensible au milieu agricole

Avoir des capacités à s'organiser seul / être force de proposition

Capacité à animer un groupe et en favoriser la cohésion

Conditions d'embauche :

- Poste en CDD 5 mois, du 13/05/2024 au 27/09/2024
- 35h/semaine (temps plein)
- Basé à Bonchamp lès Laval avec déplacements sur tout le département de la Mayenne (remboursement 0.45€/km)
- Permis B et véhicule personnel obligatoire
- Rémunération selon grille de l'accord d'entreprise de Solidarité Paysans 53
- Possibilité ponctuelle de réunions en soirée

Candidatures à envoyer avant le 23 février 2024

A l'attention de Mr le Président de Solidarité Paysans 53
6 rue Pierre Lemonnier 53960 Bonchamp lès Laval –
mayenne@solidaritepaysans.org